

OURS • L'éleveur Bernard Allègre ne sera pas indemnisé

# Consternation à Bruges

*La décision préfectorale de ne pas indemniser Bernard Allègre a déclenché un tollé à Bruges.*

Bernard Allègre n'a pas eu le temps de relever son courrier lundi matin. C'est donc en soirée seulement qu'il a appris la nouvelle. Son troupeau avait subi des attaques début octobre sur une estive située sur les hauteurs de Bruges (dix brebis mortes, sept blessées et une disparue).

Il ne sera finalement pas indemnisé (lire notre édition du 16 décembre). Malgré le vote de la commission départementale d'indemnisation des dégâts d'ours qui s'est réunie le 5 décembre à Oloron.

Par deux voix contre une, la commission avait décidé d'indemniser l'éleveur, considérant que le doute devait bénéficier à l'exploitant agricole. Selon plusieurs rapports pourtant, l'ours était mis hors de cause, tout comme le loup et le lynx.

« Personne n'est sûr que ce soit l'ours, mais personne n'est sûr non plus que ce ne soit pas un peu lui », nous avait déclaré le sous-préfet d'Oloron Philippe Jamet (qui avait néanmoins voté contre l'indemnisation) à la sortie de la réunion (lire notre édition du 6 décembre).

Mais dans le courrier reçu lundi par Bernard Allègre, la tonalité est autre. « (...) Je ne puis suivre l'avis de la commission qui contredit les conclusions sans ambiguïté des analyses des dégâts subis par votre troupeau ». La missive est datée du 9 décembre.

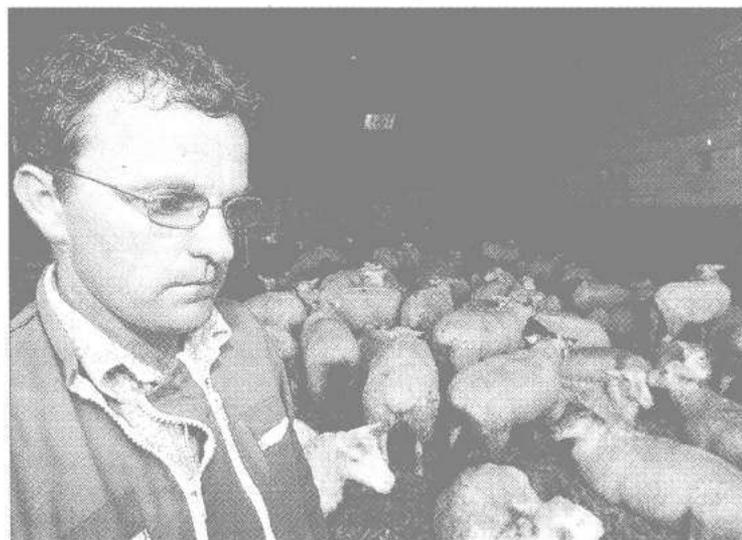
## Coup de théâtre

Que s'est-il passé en l'espace de 4 jours ? C'est la question que l'on se pose désormais à Bruges.

Contacté hier, le sous-préfet répondait : « La commission n'a qu'une fonction consultative ». Et sur sa phrase prononcée à chaud : « Ma formule visait à refléter la position de ceux qui avaient voté pour l'indemnisation, mais dans ma tête, c'était très clair ».

Ce qui est sûr, c'est que la décision du 5 décembre contrastait sévèrement avec celle de la commission du Parc national prise un mois plus tôt qui a refusé d'indemniser l'éleveur de Castet Jean-Bernard Casau pour un dommage subi dans le même secteur et durant la même période. Voilà qui faisait désordre.

« Je ne m'y attendais pas du tout, confiait hier Bernard Allègre, qui semblait avoir du mal à encaisser ce coup de théâtre. Je me demande ce que nous allons devenir. Je crois que je vais tenter de remonter en estive l'année prochaine. Et si cela ne se passe pas bien, je vends ». L'éleveur s'interroge : « Combien coûte une réunion comme celle-là ? »



Bernard Allègre a du mal à encaisser la décision du sous-préfet d'Oloron. Et il parle aujourd'hui de vendre. (Photo archives PP)

« Je ne suis même pas en colère parce que cela ne me surprend pas, réagissait le maire Xavier de Canet. C'est à l'image de ce qui se passe en France. On prend une décision, puis on revient en arrière. Cela ne fait pas sérieux. Ils ne sont pas crédibles. Moi, si je fais voter une délibération, puis que je reviens dessus une semaine après, je passe pour un guignol. Le 5 décembre, le sous-préfet avait choisi une voie consensuelle. Il fallait l'assumer. »

## « On touche le fond »

« On touche le fond, estimait de son côté Jean-Louis Birou, président du groupement pastoral de

Bruges. C'est comme pour le renforcement, on nous demande ce que l'on en pense, puis après, de toute façon, ils font ce qu'ils veulent ».

L'éleveur devait se rendre hier après-midi en préfecture dans le cadre de la réunion de l'observatoire interdépartemental des dommages au bétail où la problématique des vautours devait être évoquée. Il a préféré rester chez lui, comme nombre de ses collègues qui, dans ce contexte, ont choisi de boycotter le rendez-vous : « Nous, on n'est pas payés pour aller faire les clowns ».